



Intervention du CRAVS Alsace en partenariat avec la MDA du Haut-Rhin :

Café Info  
23 mai  
14H-17H

Prostitution des mineurs  
comprendre pour agir



# *Sommaire*

*I. Actualités de la prostitution des mineurs en France*

*II. La prostitution : un phénomène complexe*

*III. La prostitution : un processus violent et traumatique*

*IV. Repérer, protéger, orienter*

*V. Accompagner*

*VI. Ressources et contacts*



## *I. Actualités de la prostitution en France*

*A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en France*

*B. Chiffres clés et chiffres noirs*

# A. Cadre Légal de la prostitution des mineur.es en

## La prostitution

Il n'y a **jamais eu de définition légale** de la prostitution

Décret n° 47-2253 du 5 nov. 1947 avait défini la personne prostituée comme « **toute femme qui consent habituellement à des rapports sexuels avec un nombre indéterminé d'individus, moyennant rémunération** ». (Clément, 2015; Crémière 2017)

> **Quid des hommes et des mineur.es en situation de prostitution ?** > **Flou et limite du terme "rémunération"**

Jurisprudence du 27 mars 1996 « La prostitution consiste à se prêter moyennant rémunération à **des contacts physiques**, de quelque nature qu'ils soient afin de satisfaire les besoins sexuels **d'autrui** ». (Clément, 2015; Crémière, 2017)

> **Quid des "cam girl" (adolescentes ++)**

Recommandations : **création d'une définition légale**

« Le **concept** de travail interministériel, 2021 prostitution consiste à se prêter, rémunération ou **avantage** en nature ou la promesse de l'un d'eux, à des **relations sexuelles physiques ou virtuelles** ».

proposé d'envisager une définition visant de manière large et précise les circonstances dans lesquelles une personne se livre à la prostitution :

2024 Les actes **avec contacts physiques** avec le client (rapports sexuels, massages...)

- Les actes **sur le corps propre sans contact physique** avec le client (auto-masturbation)
- Les actes **sans contact avec le client ou sur soi** (danse, strip-tease, jeu de rôle...)
- L'acte de **monnayer des photos/vidéos de son corps** à des fins sexuelles

# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en

France  
Le proxénétisme

LOI N°2003-239 DU 18 MARS  
2003

est défini à *l'art.225-5 du Code Pénal* comme le fait :

1° **d'aider**, d'assister ou de protéger la prostitution d'autrui ;

2° de **tirer profit** de la prostitution d'autrui, d'en partager les produits ou de recevoir des subsides d'une personne se livrant habituellement à la prostitution ;

3° **d'embaucher**, d'entraîner ou de détourner une personne ~~prostitue~~ ou d'exercer sur elle une pression pour qu'elle se prostitue ou continue à le faire.



# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en

## France

Différents réseaux de proxénétisme : bien structurés et hiérarchisés (national, international, cf TEH)

- **Grands réseaux**
  - Réseau "familial" parent(s), proxénète(s)
  - **criminels** "Microréseaux" (ACPE) = fréquents

++

- Groupe de **4/5 personnes** proxénètes
- **Proxénètes jeunes ++** (18-30 ans, parfois mineur.es, filles + garçons)  
**Faible différence d'âge** entre proxénètes et PP
- **Association** voisins, de proches, sensibles, "proche en proche", flexible, éphémère, recomposition et dissolution permanente)  
> difficile à démanteler !
- **Usage ++ des réseaux sociaux** pour le recrutement, l'organisation, l'emprise...

- **Répartition des rôles** : mettre l'annonce en

ligne,  
recruter, organiser les RDV, surveiller, protéger,

- **Modèle du "proxénétisme de cité"** : achat des préservatifs/le lubrifiant, exploitation sexuelle de jeunes femmes mineures ou majeures désocialisées (...) par des délinquants originaires de

**cité".** (Groupe de travail, 2021)

Nb d'affaires de proxénétisme de cité : **+ 87% de 2016 à 2021**  
Nb de victimes de proxénétisme de cité : **+ 54% de 2016 à 2020 2020**  
: **85% des mineurs victimes l'étaient au titre du prox. de cité**

- > Cf Marie s'infiltré (2022)  
Reportage "Les banlieues",  
épisode 4, "Les femmes":  
<https://www.youtube.com/watch?v=tR7Wi5uhawl>



# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en

## France **La traite des êtres humains (TEH)**

est défini par l'art. 225-4-1 du Code pénal comme le fait de recruter une personne, de la transporter, de l'héberger ou de l'accueillir à des fins d'exploitation dans l'une des circonstances suivantes :

1° Soit avec l'emploi de menace, de contrainte, de violence ou de manœuvre dolosive visant la victime, sa famille ou une personne en relation habituelle avec la victime

2° Soit par un ascendant légitime, naturel ou adoptif de cette personne ou par une personne qui a autorité sur elle ou abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions

LOI N° 2013-711 DU 5 AOÛT 2013

3° Soit par abus d'une situation de vulnérabilité due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, apparente ou connue de son auteur ;

4° en échange ou par l'octroi d'une rémunération ou de tout autre avantage à une personne âgée ou handicapée ou

La TEH recouvre plusieurs types d'exploitation :

- L'exploitation sexuelle (proxénétisme, femmes, enfants ++ )
- L'exploitation par le travail
- La contrainte à commettre des crimes et des délits
- La mendicité forcée
- Le trafic d'organes



Répression pénale de la TEH (art. 225-4-1 à 225-4-4 du CP) et du proxénétisme (art. 225-5 à 225-9 du CP)

MINEUR.E DE - DE 15 ANS

20 ans de réclusion  
criminelle et  
3 millions €  
d'amende

(\*Peine en cours pour  
le proxénétisme, en  
projet pour la TEH, cf.

**Dossier**  
*de Presse, 2023)*

MINEUR.E DE 15 A 18 ANS

10 ans d'emprisonnement  
et 1,5 million € d'amende

MAJEUR.E

7 ans d'emprisonnement  
et 150 000 € d'amende

Si commis en **bande organisée** : 20 ans de réclusion criminelle et 3 millions d'euros d'amende

Si commis en recourant à **des tortures ou des actes barbares** :  
réclusion criminelle à perpétuité et 4,5 millions d'euros d'amende



# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en France

Article 13 de la loi relative à l'autorité parentale du 4 mars

2002

**DISPOSITIONS MAJEURES** La prostitution des mineurs *est interdite sur tout le territoire de la République.*

Tout mineur qui se livre à la prostitution, même occasionnellement, *est réputé en danger et relève de la protection du juge des enfants au titre de la procédure d'assistance éducative.*

Par ailleurs, *un français ou un étranger qui vit en France* peut être *poursuivi par la justice* si il recourt à la *prostitution d'un mineur à l'étranger*. Peu importe si les faits ne sont pas interdits par la loi dans le pays étranger

Le droit français **PROHIBE et REPRIME** la prostitution des mineur.es (vs la prostitution des majeur.es qui est **légale**)  
Il reconnaît le **BESOIN DE PROTECTION** des mineur.es en situation de prostitution (vs pour les PP majeur.es : **LOI N° 2016-444 DU 13 AVRIL 2016**)

Il affirme que toute personne de moins de 18 ans n'est **PAS CAPABLE DE CONSENTIR** valablement à une activité de prostitution  
Il oblige tout·e professionnel·le qui détecte cette situation à la **SIGNALER** au procureur de la République

# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en



France  
Article 13 de la loi relative à l'autorité parentale du 4 mars  
2002

**DISPOSITIONS MAJEURES** Définition et condamnation du **recours à la prostitution des mineur.es** Selon l'article 225-12-1 du code pénal,

le recours à la prostitution des mineur.es est défini comme **solliciter, d'accepter ou d'obtenir, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, des relations de nature sexuelle** de la part d'un mineur qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle.

Le droit français fait du recours à la prostitution des mineur.es une **INFRACTION** (vs pour les PP majeur.es : **LOI N° 2016-444 DU 13 AVRIL 2016**)

Il considère les clients de la prostitution des mineurs comme des **AUTEURS d'INFRACTION** qui doivent être **PUNIS** (vs pour les PP majeur.es : **LOI N° 2016-444 du 13 AVRIL 2016**)

Peines à l'époque :

- **3 ans de prison et de 45 000e**
- **5 ans de prison et de 75 000e d'amende** (si des faits/victimes, mise en relation par un réseau de circonstance, aggr. d'autorité) : récidive **7 ans de prison et de 100 000e d'amende** lorsqu'il s'agissait d'un mineur de - de 15 ans



# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en

## France Loi du 13 avril 2016 visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et à accompagner les personnes prostituées

**DISPOSITIONS MAJEURES** Modification de la définition du recours à la prostitution des mineur.es : Selon **l'article 225-12-1 du code pénal**,

le recours à la prostitution des mineur.es est défini comme le fait **de solliciter, d'accepter ou d'obtenir**, en échange d'une rémunération ou d'une promesse de rémunération, **de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage**, des relations de nature sexuelle de la part d'une personne qui se livre à la prostitution, y compris de façon occasionnelle,

lorsque cette personne est **particulièrement vulnérable** en raison de son **âge, de sa situation personnelle connue de son auteur, due à une maladie, à une infirmité, à un handicap ou à un état de grossesse.**

Ajout de la notion "**D'AVANTAGES**" : cadeaux, nourriture, hébergement, cigarettes, vêtements...

Le droit français s'assure de protéger les personnes les plus **VULNERABLES** du recours à la prostitution

Renforcement de la **PREVENTION PRIMAIRE, article L312-17-1-1** du Code de l'éducation : *Une information sur les réalités de la prostitution et les dangers de la marchandisation du corps est dispensée dans les établissements secondaires*

Pour les majeur.es :

- **Pénalisation des clients** : création de l'infraction de recours à la prostitution des majeur.es (contravention 1500e d'am., si récidive, délit 3750e d'am. + stage de sensibilisation)
- **Dépénalisation** des personnes prostituées (vs infraction de racolage)
- **Accompagnement** de celles qui souhaitent sortir de la prostitution (Dispositif "**Parcours de sortie de la prostitution et d'insertion sociale et professionnelle**")
- Renforcement de la **prévention** des pratiques prostitutionnelles et du recours à la prostitution
- Renforcement des **moyens pour la lutte contre le proxénétisme et la TEH** aux fins d'exploitation sexuelle (enquête, poursuite, protection des victimes et de leurs proches)

# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en

**France** Loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste

## DISPOSITIONS MAJEURES

Dans le cadre du recours à la prostitution des mineur.es :

**Ajout de la circonstance aggravante :** l'auteur des faits a délibérément ou par imprudence mis la vie de la personne en danger ou a commis contre elle des violences.

**Modification des peines du recours à la prostitution des mineur.es âgés de 15 à 18 ans**

### LA VICTIME A ENTRE 15 ET 18 ANS

> **Sans circonstance aggravante :**

**DELIT**, 5 ans de prison + 75 000e d'amende (art. 225-12-1)

> **Avec circonstance aggravante :**

récurrence des faits/victimes, mise en relation/municiparion, abus d'aseorité, mise en danger/violence : **DELIT**, 7 ans de prison + 100 000e d'amende (art. 225-12-2)

# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en

## France Loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste

**DISPOSITIONS MAJEURES** Dans le cadre du recours à la prostitution des mineur.es :

Création de **l'article 222-23-1** du Code pénal qui complète la définition du **VIOL (art. 222-23)**

Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol. Le viol est puni de 15 ans de réclusion criminelle.

**Modification des peines du recours à la prostitution des mineur.es de - de 15 ans** à l'a

Hors le cas prévu à l'article 222-23, **constitue également un viol tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, ou tout acte bucco-génital commis par un majeur sur la personne d'un mineur de quinze ans ou commis par le mineur** lorsque la différence d'âge entre le majeur et le mineur est d'au moins cinq ans.

**La condition de différence d'âge n'est pas applicable si les faits sont commis en échange d'une rémunération, d'une promesse de rémunération, de la fourniture d'un avantage en nature ou de la promesse d'un tel avantage.**

### LA VICTIME A - DE 15 ANS

- > **Hors agression sexuelle ou viol : DELIT**, 10 ans de prison + 150 000€ d'amende (art. 225-12-2)
- > **Avec agression sexuelle ou viol : CRIME**, 20 ans de prison (art.222-23-3), 30 ans de prison si mort de la victime, perpétuité si torture et acte de barbarie.

# A. Cadre légal de la prostitution des mineur.es en

## France 15 novembre 2021 Premier plan national contre la prostitution des

- Porté par le **Secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles, Adrien Taquet** Complété par le
- **plan national de lutte contre l'exploitation et la TEH 2024-2027** (cf bibliographie) **Prévoit 14**
- **millions d'euros d'engagement financier et repose sur 5 piliers :**

### Définition d'un cadre de gouvernance national et territorial, à l'échelle du département

- MEP d'un protocole
- Visibilité des structures
- Communication, Collaboration et Coordination des acteurs
- Homogénéisation des pratiques
- Rassemblement et diffusion des ressources (outils...) Evaluation des dispositifs

> Favoriser et améliorer la prévention, le repérage et l'accompagnement des mineur.es

### Formation interdisciplinaire des professionnels

- De l'Education nationale
- De l'ASE De la santé Du secteur social (Foyers, CESF...)
- De la police/gendarmerie De la chaîne pénale (magistrats, CPIP, PII...)
- Du secteur hôtelier Du tourisme Du transport (taxis et VTC)
- 
- 
- 
- 
- 

(Cadre légal, identification des facteurs de vulnérabilité, des situations prostitutionnelles, démarches à suivre...)

### Déploiement d'une politique de prévention primaire

#### Sensibiliser/informer

- Les parents Les enfants Les adolescents

#### Sur :

- Le syst. prostitutionnel (acteurs, fctmt, esqces...)
- L'usage des outils numériques (RS, chat, sites porno, ctrole parental...)
- L'éducation affective et sexuelle (Sanitaire, relationnel et pornographie ++...)
- La culture consumériste (argent, sexe, pouvoir, réussite...)

### Renforcement de l'action et du traitement judiciaire

Renforcement des moyens (humains, financiers...) :

- D'enquête De
- poursuite De
- protection de la victime et de ses proches

**Recommandations pour l'accompagnement/Prise en charge des mineur.es en situation de prostitution**

## B. Chiffres clés et chiffres noirs

### Les mineur.es de nationalité française

- **700 à 20 000 mineur.es** en situation de prostitution = **+ 70% en 9 ans** (2016-2021)
- **3/4 sont des filles**
- Agées de **13 à 17 ans** en moyenne
- **Age d'entrée : 14 ans en moyenne**, parfois 11/12 ans
- Issues de **tous les milieux sociaux**
- mais majoritairement des **"cités"** **Vulnérables** (cf + loin)

> Au moins la moitié des adultes en situation de prostitution (37 000) seraient entré.es dans la prostitution au cours de leur minorité

### Les mineur.es étrangers et/ou non accompagné.es (MNA)

- **Peu de travaux et "absents" des rapports de référence** (Le Groupe interministériel **"n'a pas eu le temps"**, le CVM les **"exclue"** de sa pop. d'étude et **"ils échappent"** à l'enquête de l'ONPE) alors que **+ 48% de MNA** entre 2016 et 2020
- **Maj. de filles** mais forment **l'essentiel des victimes masculines** de la prostitution des mineurs (Roumanie, Maghreb, Afrique Ouest : Guinée, Mali, Côte d'Ivoire). Mais aussi : Nigéria, Maroc, Afghanistan, Chine, Syrie, Egypte. **Agée.s parfois de - de 10 ans.**
- + Souvent pris dans des **réseaux de traite organisés** ++ (communautaire, dette fictive, forte pression sur la victime et sa fam., menace de représailles envers les proches, fourniture de faux passeports pour mimer la majorité, instructions quant à l'âge à donner...) = **« stratégie d'invisibilité »** : amplifiée par **migration, mariage (sexuel), baptême de famille, mariage français (pol. migratoire > protection de l'enfance) > entrave repérage, PÉC, poursuite**

Fédération des acteurs de la solidarité, 2019 dénonce en ce sens une **"fracturation de la prise en charge"**, rappelle présomption de minorité et droit à la protection de tout mineur sur le sol français

## B. Chiffres clés et chiffres noirs

### Les proxénètes

- Dans **9 cas/10**
    - > Présence d'un proxénète
    - > Proxénétisme de réseau
  - Proxénète fait souvent partie du **cercle familial ou amical de la victime**  
(1 cas/4 = "son petit ami" = **un "loverboy"**)
  - Il est de **nationalité française ++**
- "Patron" = organise et gère l'activité (90%) (fixe prix des passes, répartition des gains, les prestations, valide le recrutement et la cession des victimes à un autre)
- Généralement des hommes, parfois des femmes
  - Jeunes majeur.es (18 à 25 ans), parfois moins
  - Connus pour délinquance (vol, stup, violences)

"Tuteur" / "Assistant du patron" = assure la logistique et le contrôle des MP (= les "petites mains", qui "dépannent", "rendent service"...)

- Généralement des hommes Femmes :
- rabatteuses ++ (relation de confiance avec future recrue, recrutement dans lieu de placement collectif) Jeunes / insérés (3/4 ont un emploi) Atcdts judiciaires (stup + alcool)
- 

### Les clients

- **Quasi exclusivement des hommes** (mineurs et majeurs)
- De **nationalité française** (90%) De **tout horizon social, économique et familial**

**PBM : IL N'EXISTE PAS D'ARTICLE DANS LE CODE PÉNAL SANCTIONNANT LES AIDEURS AUX MINEURS COUPABLES DE PROXÉNÉTISME ET DE RECOURS A LA PROSTITUTION !**



## B. Chiffres clés et chiffres noirs

### Attention, ces données :

- Peuvent traduire une augmentation du phénomène de prostitution des mineurs ou un meilleur repérage ! (cf Loi de 2016)
- S'appuient sur les situations de prostitution connues et déclarées par les Associations et des services de police (cf "prostitution 2.0")
- Ne doivent pas nous faire oublier les très jeunes enfants, les garçons/hommes et les personnes trans en situation de prostitution
- Ne doivent pas nous faire oublier les femmes/les filles et garçons mineur.es, proxénètes et clientes

- Indiquent peut-être qu'il y a + de moyens déployés pour cerner le phénomène dans les "cités" que dans les milieux + favorisés (cf les violences sexuelles dans le milieu du cinéma français)

*Phénomène, toujours aussi prégnant et*

- *alarmant en* ("nouveau" plan de ~~2024~~ contre la PDM énoncé le 2 mai 2024 par Mme BERGE, Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, campagne de sensibilisation lors des JO 2024, 3ème plan de lutte contre la TEH 2024-2027 suite à + 48% de condamnation pour TEH depuis 2016...)

*Phénomène ultra complexe :*

*HETEROGENE INVISIBLE  
SYSTEMIQUE INDIVIDUEL  
et GROUPAL PROCESSUEL  
VIOLENT/TRAUMATIQUE*



## *II. La prostitution : un phénomène complexe*

*A. Phénomène hétérogène*

*B. Phénomène invisible C.*

*Phénomène systémique*

# A. Phénomène hétérogène

## Pluralité des *MODES DE PROSTITUTION*

1. *Proxénétisme* (rappel : différentes formes)

2. *Prostitution des mineurs étrangers/MNA*

3. *Loverboys* :

- Type spécifique de proxénète
- Profite d'une relation amoureuse avec une personne pour utiliser l'influence qu'il a sur elle en tant que petit ami.e pour la convaincre, la forcer, l'amener à avoir des rapports sexuels avec des clients (svt présentés comme des "amis") 16-25 ans

- Proxénétisme + ou - organisé/prémédité au sein d'un réseau + ou - structuré
- Relation d'emprise ++ marquée (Etape 1, attachement : va jusqu'à être proche de la famille de la mineur.e, mineur.e le considère comme son amoureux ++)

# A. Phénomène hétérogène

## Pluralité des MODES DE PROSTITUTION

### 4. Michetonnage (Cf le "michtomètre" de l'ACPE)

:

- Forme **ambivalente et informelle** de prostitution
- **Ponctuelle ou durable**
- + souvent **"prostitution organisée entre filles"** (se conseillent, s'entraident...)
- Jeunes filles font croire à des **"pigeons"** ou "michetons" (**hommes + âgés avec ressources ++**) qu'elles entretiennent une **amoureuse relation** avec promesse de le but relations sexuelles, dans **d'obtenir quête faveurs \$ ou matérielles**
- **1ère expérience sexuelle ratée** > d'amour/rejet des hommes/désir de revanche > michetonnage > impression **réaliste de la domination** (contrainte, violence, \$) > majorité abandonnent (perçoivent engrenage/ danger) / minorité bascule dans prostitution classique

### 5. Prostitution occasionnelle :

- JF et JG **collégiens** (moyenne d'âge : 12-15 ans) **préfactations sexuelles occasionnelles** des **tarifées très**
- Prostitution **informelle, ponctuelle, rarement supervisée/organisée**
- Pratiquée dans **l'urgence** (en l'échange d'un repas, d'un hébergement pour la nuit, d'une clope, pour financer une envie du moment...)
- **Clients collégiens ++** Résultat d'une **banalisation de la prostitution** (une fellation, l'envoi d'un nude contre qq euros, **"tout le monde le fait"**) Résultat d'un **vécu de harcèlement sexuel /revenge porn/ mauvaise réputation** (se conformer à "l'étiquette de pute" pour la supporter et en tirer un bénéfice) Peut être
- en lien avec la **construction d'une identité sexuelle** (garçons homosexuels ++)

## 6. Cyberprostitution :

= *Comportements sexuels virtuels contre rémunération :*

- Fournir des photos érotiques (de son corps nu, en tenue "sexy", de sa poitrine, de ses parties génitales...) par le biais d'annonces, de RS...
- Fournir des vidéos de "show" érotique (déshabillage, masturbation...) "**Cam Girl**" : se rendre sur des sites spécialisés pour s'adonner
- à des prestations virtuelles en direct

= *PAS de la prostitution sur un plan légal* (pas de contact physique)

*Les Associations protestent contre les plateformes à des fins sexuelles contre rémunération ! + Mêmes conséquences psychologiques que la prostitution avec contacts physiques*

DEPUIS LA LOI DE 2021 Création de l'infraction de

**SEXTORSION**  
(art. 227-23-1)

*Le fait pour un majeur de solliciter auprès d'un mineur la diffusion ou la transmission d'images, vidéos ou représentations à caractère pornographique dudit mineur*

*Mineur.es de 15 à 18 ans : 7 ans de prison + de*

*100  
000 euros d'amende*

*Mineur.es de - de 15 ans : 10 ans de prison +*

*150  
000e d'amende  
MAIS :*

*Si bande organisée : 10 ans de prison + 1  
-> Sites hébergeurs d'annonces en lignes ne sont pas condamnés pour proxénétisme !  
million  
d'euros d'amende*

## A. Phénomène hétérogène

**Démarche "individuelle"** (michetonnage + prostitution occasionnelle > influence groupe de pairs, banalisation/généralisation de la prostitution)

### **Intermédiaire humain**

> **Amical** : ami.e déjà prostitué.e, petite copine du proxénète...

> **Amoureux** : le "petit ami" (loverboy)

> **Familial** : famille qui organise le réseau, ou qui met le mineur en contact avec le réseau

> **Passeur (TEH)** : prostitution du mineur rembourser la dette liée au passage de la frontière, transport, émission de faux papiers...

**Réseaux sociaux** (Tiktok, Instagram, Snapchat, Facebook...)

**Sites de rencontre "destinés" aux jeunes** (Badoo ; Rencontre-ados.net ; Nodaron.fr ; Yubo ; Coco)

**Sites de petites annonces** (Wannonce) **Plateformes** (Onlyfan) **Forums de discussions** **Sites de location**

**d'hébergement** ("chambre gratuite contre service")

**Prétendue offre d'emploi**

**Lieux publics** : gares, cafés, sorties d'école, bars/boîte de nuit, "soirées", lieux de vie collectifs (centres d'accueil, d'hébergements, foyers...)

Tjrs associée à **promesse d'amélioration conditions/qualité de vie**

# A. Phénomène

## *hétéroaène*

### Pluralité des *COMPORTEMENTS DES PROXENETES AVEC LES VICTIMES*

- Relation ambiguë (loverboy)  
Affection, protection
- Possession, jalousie Violences  
physiques, verbales,
- psychologiques, sexuelles...
- 

### Pluralité des *METHODE DE MISE EN CONTACT AVEC LES CLIENTS*

- *Internet (8 cas/10)* Réseaux sociaux, sites de rencontres, sites de petites annonces (tescort.com, sexmodel.com, Wannonce)...  
*Lieux publics divers* : Bars / boîte de nuit
- /soirées, établissement scolaire, gares, “camps” de migrants ...

### Pluralité de la *DUREE de la prostitution*

- 1 acte prostitutionnel isolé Prostitution
- occasionnelle/habituelle 1 soirée, 1
- journée, 1 mois, 1 année ou + ...

### Pluralité de la *NATURE et de la FREQUENCE des actes*

- 1 client, 10 clients Par jour/par
- semaine En réel/ en virtuel Images,
- vidéos, fellations, pénétration,
- tournante, massage, danse...

# A. Phénomène

## *hétérogène*

### Pluralité des LIEUX de prostitution

- En ligne Appartements privés ou loués par les proxénètes Hôtels AirBNB Domicile du client
- Bars (bars classiques, bars à chicha...) Voitures
- Parkings Caves Toilettes d'établissement scolaire...
- 
- 
- 
- 
- 
- 

### Pluralité des TARIFS

Selon :

- Age de la victime Nature des actes
- Durée de l'acte
- Protégé/ non-protégé
- (\$\$\$)...

### Pluralité des TYPES DE REMUNERATION

- **Argent Hébergement**
- **Sorties** (nuit d'hôtel, restaurants, cinéma...)
- **Matériel** (vêtements, téléphone portable, bijoux, sacs à main...)
- **Nourriture Alcool / drogue**

> Michtonnage : *“la formule” : une bouteille de jus d'orange, une bouteille de vodka, des feuilles à rouler, de la résine de cannabis .... et des Kinders”* (ACPE, 2020)

### Pluralité des MODES DE REVELATION aux autorités judiciaires

- Plainte de la victime
- Repérage par un tiers
- Dénonciation d'un client...



## B. Phénomène invisible

### Prostitution 2.0

#### Prostitution "classique"

= Une prostitution

*de rue*, pratiquée dans  
*l'espace public* = visible

la prostitution traditionnelle, pratique prostitutionnelle  
représentant 50% de 2016 contre 9% en 2023



#### Prostitution 2.0

= Une prostitution "*hébergée*", pratiquée dans  
*l'espace numérique* ( cyberprostitution) *ou*  
*privé* (appartements, hôtels, domiciles...)  
= *invisible*



### Régie par l'univers numérique

= Smartphone, ordinateurs, internet, réseaux sociaux... qui *facilitent, accélèrent, amplifient* ~~le~~ *phénomène prostitutionnel* :

- Recrutement
- Mise en contact avec les clients
- Cyberprostitution
- Logistique
- Maintien de l'emprise (contact permanent, harcèlement, géolocalisation, menace de diffusion de nudes ...)



### De manière discrète et invisible !

*Etendue d'internet, nb de réseaux sociaux/sites différents, nb infini de comptes possibles sur un même RS, caractère éphémère de certains comptes/contenus (cf Snapchat), utilisations des pseudo, possession plusieurs téléphones, pas de reconnaissance légale de la cyberprostitution, pas de pénalisation des sites hébergeant des annonces de prostitution, caractère "indispensable" de la culture numérique pour les ado...*

> *Difficultés de mesurer l'ampleur du phénomène, de protéger, de repérer et d'agir efficacement*

## B. Phénomène invisible

BVAONCAALBISUALTAI  
JOURNÉE DE LA  
PROSTITUTION

Passe par l'usage d'un certain **vocabulaire** :

Le terme "**prostitution**" est invisibilisé par des **euphémismes** (*escorting, michetonnage, travail*

*du sexe, masseuses, hôtesse, suggarbaby/dady...*)

Passe par une "mise en valeur"

- de personnages publics auxquels les jeunes s'identifient et dont on décrit l'ascension sociale obtenue suite à leur passage par le système prostitutionnel =

*la prostitution qui invisibilise sa réalité + sombre !*

> Cf "Effet Zahia" (2022)  
Du nom de Zahia DEHAR,  
ancienne mineur.e  
prostituée avec laquelle  
des footballeurs ont eu des  
rapports sexuels tarifés



## Banalisation de la prostitution renforcée par

> **Culture pornographique** :

- Accès facile et précoce à la pornographie (moyenne d'âge 10- 11 ans) Sans accompagnement parental/éducatif Ado stéréot
- y p ont une vision fortement parcellaire, y p ée e t v i o lente de la sexualité, réduite à une question de performance et de domination-soumission, au lieu d'être liée à une recherche de désir et de plaisir mutuels

> **Culture consumériste** :

- Mineur.es baignent dans société de consommation
- Assimilation du corps/sexe à un objet de consommation encouragée par média/pub qui associe de manière fréquente : exposition du corps nu, sexe, érotisme, pouvoir, gains matériels/financiers, luxe, célébrité, réussite sociale ...

> **Banalisation et valorisation de certaines pratiques**

(**Nudes, sextapes**, cf Kim K.) qui favorisent le basculement dans la prostitution (= des contenus de cyberprostitution, moyen d'emprise, de chantage...)

# A. Un phénomène systémique

## DEFFAILLANCE DU CADRE LEGAL

- Pas de définition légale de la prostitution Pas de def/ cadre
- légal pour la cyberprostitution
- Chevauchement des qualifications pénales (TEH, proxénétisme, corruption...)
- > Illisibilité/inefficacité du cadre pénal applicable Pas de cadre légal pour les mineur.es proxénètes/clients
- Absence de condamnation des sites hébergeant des annonces de prostitution...



## ENTREPRISES

## TECHNOLOGIQUES

## RESEAUX DE TEH (local/international)

## RESEAUX DE PROXENETISME

## PROXENETES

## SITES (AirBNB, hôtels particuliers...)

## INSTITUTIONS FINANCIERES

Carence en système de prévention, de surveillance, de signalement, de lutte relatif à la prostitution des mineur.es



## MINEUR.ES

- Vulnérabilités individuelles
- Vulnérabilités liée à la société actuelle (dépendance à la sphère numérique, santé mentale des ado ...)



## CLIENTS

- des AVS A qui profite le système

## SPHERE SOCIALE

- Culture pornographique Culture
- consumériste Culture numérique
- Culture fantasmatique paradoxale



*femme-* (hypersexualisation stér.de *femme-puissante*)  
*prostitution* = émancipation, liberté, affirmation, pouvoir...)  
*Prostitution de cité* = violente vs *jet set* arme contre le patriarcat

## SPHERE SCOLAIRE

- Non respect de l'article L312-16 relatif à l'éducation affective et sexuelle et de l'article L312-17-1-1 relatif à l'information concernant la prostitution
- Pas d'éducation/prévention à l'usage des réseaux sociaux



## SPHERE AMICALE

- Pas informée
- Banalisation
- Encouragement
- Recrutement

## SPHERE FAMILIALE

- Pas informée
- Pas de contrôle parental (fréquentations, RS, porno...)
- Pas d'éducation/prévention à l'usage des RS
- Pas d'éducation à la vie sexuelle et affective





## *II. La prostitution : un processus violent et traumatique*

*A. Processus du “devenir prostitué.e” B. Conséquences  
traumatiques de la pratique prostitutionnelle*

# A. Processus du “devenir prostitué.e”

## VULNERABILITES INDIVIDUELLES

**Accident biographique** (traumatisme : perte brutale d'un parent, guerre, migration, contrainte, victimisation sexuelle... )

### Violences intrafamiliales :

*Selon Obs. des violences envers les femmes (2021)*

- 99% des MP ont subi des violences avant la prostitution 7/10 = violences sexuelles (8/10 = viol) 9/10 dans le cadre familial 1/2 violences conjugales entre les parents 1/5 violences subies dénoncées et condamnées Négligences
- Violences psychologiques et physiques
- 
- 

### Précarité

**/insÉCURITÉ** Matérielle

- Sociale Affective (attachement **insecure**) Educative
- (excès/ défaut de supervision, protection, interdits parentaux )

### Rupture/abandon

- Absence des parents (psychique/physique)
- Rejet/ exclusion de la cellule familiale /sociale
- Placement Fugue/errance Décrochage
- scolaire
- 

### Fragilités psychologiques

- Immaturité psychoaffective Carences affectives Faible estime de soi Crédulité excessive Défaut d'habiletés sociales Rapport au corps / intimité/ sexualité perturbé Rapport à l'autre perturbé (dépendance, conflit, soumission, domination, isolement, fusion...)
- 

### 1 (première) expérience sexuelle ou affective

ratée, humiliante après laquelle le/la mineur.e conçoit la sexualité d'un point de vue biaisé ou violent, et l'inscrit dans un rapport de domination ou hors de la sphère intime

### Conduites à risques

- Conduites addictives : alcool, drogues (cannabis, protoxyde d'azote, cocaïne) Conduites sexuelles
- (rapports sexuels non protégés, partenaires multiples, inconnus, sans affect ...)

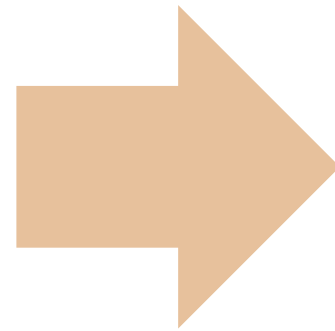
## A. Processus du “devenir prostitué.e”

### VULNERABILITES INDIVIDUELLES

- Accident biographique -  
Vécus de violences -  
Précarité /insécurité -  
Rupture/abandon -  
Fragilités psychologiques -  
Mauvaise 1ère expérience  
sexuelle ou amoureuse -  
Conduites à risque

= Facteurs de risque individuels  
d'entrée dans la prostitution

= Repérés par l'intermédiaire  
(proxénète, ami.e, petit  
copain...)



### FACTEURS DE RISQUE LIES A L'ADOLESCENCE

#### - *Maturation du cerveau*

(immaturité du CPF : inhibition, anticipation, mesurer conséquences, décision, régulation émotionnelle... )

- **Puberté** (bouleversement physique + psychique, questmt/angoisses, pas de repères > internet, expériences...)

#### - *Corps et sexualité = centraux*

- *Pulsionnalité forte* (Adolescence = émotions, expériences, désirs, forts ++ > énergie à investir dans l'école, l'art, le sport ... ou l'agir !)

#### - *Séparation / individuation vis-à-vis des parents*

#### - *Construction identitaire*

(*mouvement interne* : se connaître, se définir, développer ses goûts, ses qualités, ses limites, s'aimer, s'accepter... **mouvement externe** : se singulariser, se conformer à une norme, plaire, ressembler, se différencier, être accepté, s'intégrer...)

#### - *Image de soi fragile et instable*

(ado se sent minable, grandiose, unique, spécial, incompris, invulnérable... favorise conduites à risque)

- *Importance des pairs* (new figures d'attachement, d'identification, de miroirs, de groupe d'appartenance et de référence...)

# A. Processus du "devenir prostitué.e"

## ENTREE DANS LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL

### VULNERABILITES INDIVIDUELLES

- Accident biographique -  
- Vécus de violences -  
- Précarité /insécurité -  
- Rupture/abandon -  
- Fragilités psychologiques -  
- Mauvaise 1ère expérience sexuelle ou amoureuse -  
- Conduites à risque

### FACTEURS DE RISQUE LIES A L'ADOLESCENCE

- Maturation du cerveau - Puberté  
- Corps et sexualité = centraux  
- Pulsivité forte  
- Séparation/individuation parents  
- Construction identitaire  
- Image de soi fragile et instable  
- Importance des pairs

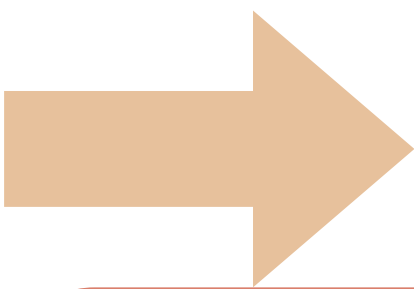
### Favorisée par :

- Période de fugue -  
- Usage des RS :  
- Mineur.e expose sa vie privée sur les RS et Proxénète repère et contact facilement le mineur.e sur les RS

### Motivé.e par le besoin cst ou icst :

De subvenir à ses besoins (alimentation, logement...)  
De financer sa consommation  
De protection, d'affection  
De sentiment d'appartenance à un groupe (être intégré, accepté)  
D'émancipation, d'autonomie, de liberté (vs parents, société)  
D'exploration des limites, de sensations fortes  
D'accéder à une "réussite sociale" (posséder des objets de valeurs, des vêtements de marques...)  
D'anesthésier/ mettre à distance pensées, émotions, angoisses, traumatismes...  
De "révanche" (abus, déception amoureuse, domination masculine...)

# A. Processus du "devenir prostitué.e"



MAINTIEN DANS LE SYSTEME PROSTITUTIONNEL

= RENDU POSSIBLE PAR LA VIOLENCE

## LA VIOLENCE DE L'EMPRISE

= Un processus en plusieurs étapes (+ ou - présentes et durables selon les situations)

### 1. L'attachement/confiance :

Proxénète mime être amoureux, protecteur, bienveillant, attentionné, promet sécurité, argent, réussite, cadeaux, avenir radieux..

### 2. L'isolement :

Famille, amis, école via fugues + déscolarisation pour

l'empêcher de prendre conscience de l'emprise, puis de sa situation prostitutionnelle et de demander de l'aide + tard...

*en parallèle*

### 3. La mise sous dépendance :

Affective puis financière et addictive (mineur.e encouragé.e à consommer de la drogue/alcool ++)

## 4. Violences psychologiques

Dévalorisation, humiliations, manipulations "tu me dois de l'argent pour ta consommation") chantage ("si tu ne sucres pas mon pote, je tes nudes" diffuse) contrôle (tenue, emploi du temps, géolocalisation...), inversion de la culpabilité...

### 5. Le verrouillage du secret :

Via chantage (nudes) menace (famille) manipulation ("personne ne te croira", "si tu m'aimes, tu ne le feras pas").

### 6. Le règne par la terreur :

Insultes, menaces de mort, coups, séquestration, viols, tortures, menaces de représailles sur la famille...



## A. Processus du “devenir prostitué.e”

### LA VIOLENCE PHYSIQUE/SEXUELLE

*La prostitution n'est pas de la sexualité mais une violence sexuelle :*

- Le corps de la PP est traité comme une marchandise, une chose (10 passes par jour, passes collectives, dommages corporels fréquents de la part des proxénètes ET des clients...) L'identité et la subjectivité
- (pensées, émotions, désirs, besoins...) de la PP sont niées Il y a des conséquences traumatiques sur la psyché, le corps, la
- santé, l'hygiène de vie...

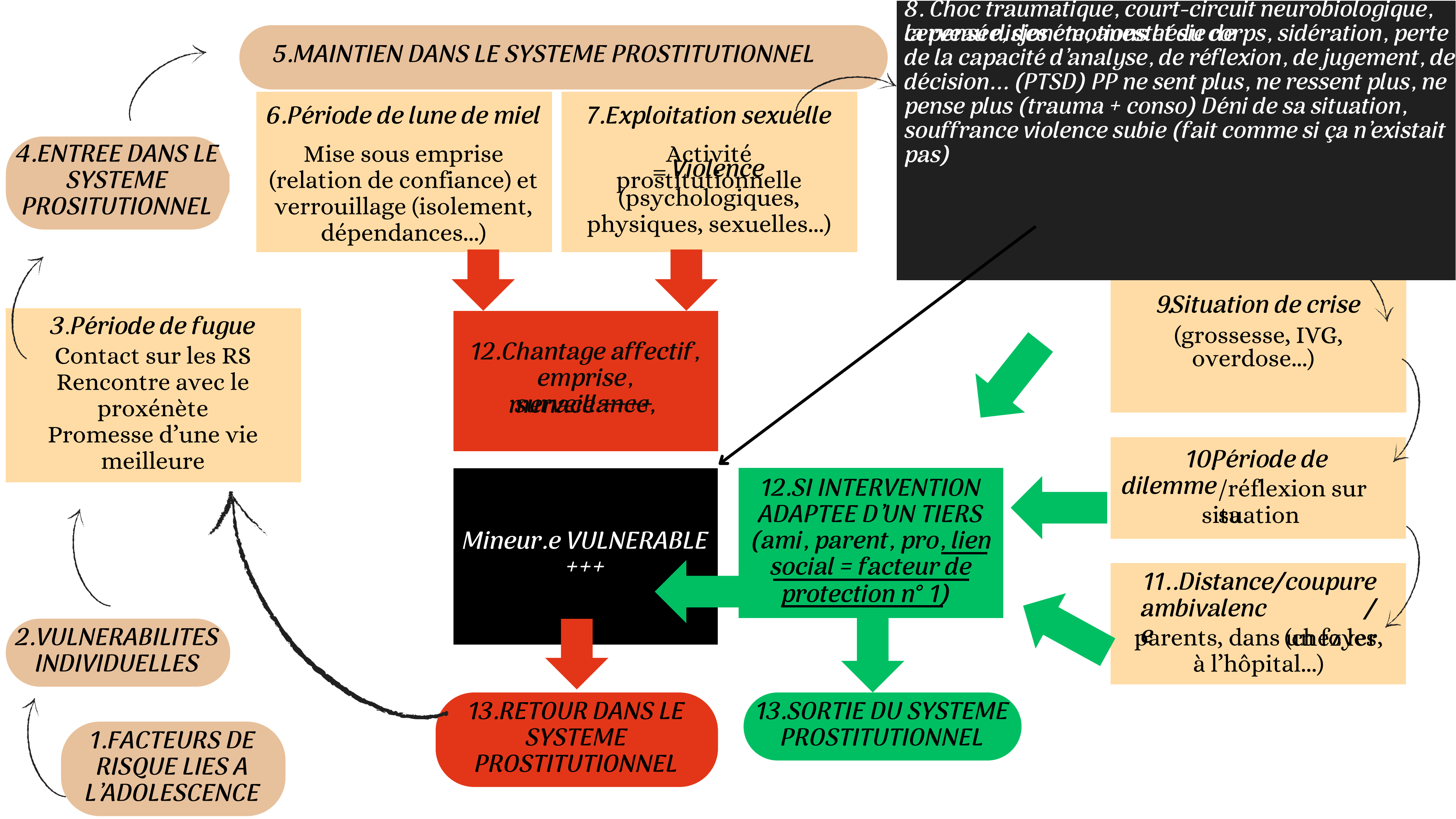
*“Ce n'est pas des rapports sexuels dans la prostitution. C'est de la domination. C'est vraiment être réduite à un état d'objet. On perd son humanité”. (Andréa, pour Francelnter, 2019)*

### LA VIOLENCE ECONOMIQUE

- PP dépend financièrement de son proxénète (lui qui fixe le prix des passes, le pourcentage qui revient à la PP, qui peut décider de baisser ou de supprimer son “salaire” à tout moment...)

### LA VIOLENCE SOCIALE

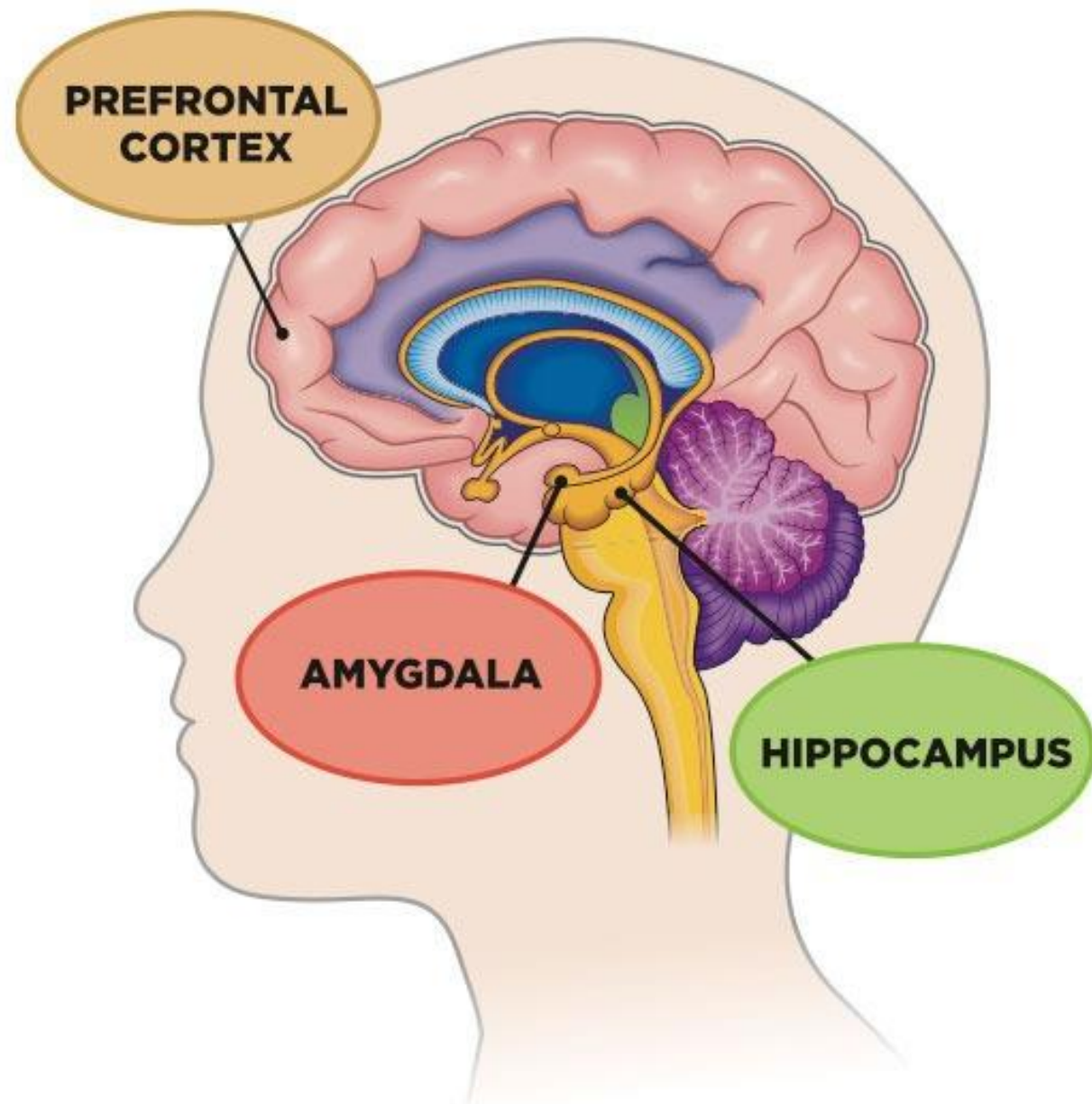
- Déni et inaction des politiques publiques jusqu'à 2016/2021 + moyens alloués dérisoires Action
- limitée des associations ou de la protection de l'enfance par manque de moyens (humains, \$, de temps, de structures adaptées, de formations, de supervisions ... ) Jugement, rejet, exclusion de la
- famille, des professionnels, de la société...



## B. Conséquences traumatiques de la pratique prostitutionnelle (= indicateurs

### Conséquence psychique : LE SYNDROME DE STRESS POST-TRAUMATIQUE

- Un mécanisme neurobiologique :



#### *EVENEMENT TRAUMATIQUE*

= Danger de mort, violence extrême répétée

#### *AMYGDALE*

= *Système d'alarme* s'active

> Induit sécrétion *cortisol* *adrénalin* (horm.  $\alpha$  du stress)

> *Réponse émotionnelle ++*  
> *Réponse physiologique ++*

(aug.

FC, tension artérielle, température, vigilance...)

> *Niveau de stress* tel qu'il expose le corps à des *dangers mortels* (cardio-vasculaire + neurologique)

## B. Conséquences traumatiques de la pratique prostitutionnelle

Conséquence psychique :  
**LE SYNDROME DE STRESS POST-TRAUMATIQUE**

### CORTEX CEREBRAL

Pour *préserver l'organisme*

> Sécrète ~~du morphine~~ *morphine et kétamine* (= drogues

> *Disjonction du circuit émotionnel :*

CC "éteint" le système d'alarme, les réponses émotionnelle et physiologique en isolant l'AMYGDALÉ du reste du CC

> *Disjonction du circuit mnésique :*

AMYGDALÉ éteint/isolé est déconnecté de l'HIPPOCAMPE qui gère la mémoire, les apprentissages et le repérage spatio-temporel

*DISJONCTIONS à l'origine de :*

*Anesthésie émotionnelle & physique* des victimes > illusion de "consentement"  
*Court-circuit de la pensée* (AMY. isolée du CPF) > perte des capacités d'analyse et réflexion  
*Trouble de la conscience* (AMY. isolée du CC) : dissociation traumatique  
**Trouble de la mémoire** (AMY. isolée de HIPPO.) > ne traite pas l'évènement, amnésie partielle ou complète  
**Mémoire traumatique** : icste, enkystée dans l'AMY, contient sensations, émotions, odeurs, bruits, images de l'évèmt, hypersensible, incontrôlable, prête à « exploser » en faisant revivre à l'identique, avec le même effroi et la même détresse l'évèmnt

## B. Conséquences traumatiques de la pratique prostitutionnelle

### SYNDROME DE STRESS POST-TRAUMATIQUE Les symptômes

**Symptôme d'intrusion** : Reviviscences = revivre l'évènement traumatique via souvenirs, rêves, flashback ou élément évocateur réel avec mêmes émotions et sensations > détresse ++

**Symptôme d'évitement** : Stratégies/ efforts pour éviter pensées, émotions, odeurs, objets, personnes qui rappellent l'évènement traumatique

**Symptôme dissociatif** : (vécu LUCIDE, pas de ~~Dépens~~) **Dépersonnalisation** : perte du sentiment et de familiarité de soi (impression d'être étranger à soi, de perdre son identité, de s'observer de l'extérieur, d'être dédoublé, scindé, morcelé, vide) > **Déréalisation** : perte du sentiment de réalité et de familiarité de l'environnement immédiat (paraît irréel, onirique, déformé, factice, étrange)

rapport perturbé à l'espace et au temps (temps figé, s'écoule au ralenti...) > **Désincarnation** : Sentiment d'atteinte de l'intégrité corporelle, sensations corporelles étranges : pesanteur, immatérialité, transformation (corps se rétrécit, se dilate, éclate...), séparation personne/enveloppe...

#### **Altération des cognitions et de l'humeur** :

> **Cognitions** : pensées négatives, persistantes, exagérées à propos de soi ou du monde (impitoyable, danger, cruauté, perversion) > **Humeur (émotions)** : angoisses, anxiété, tristesse, peur, horreur, dégoût, irritabilité, colère, honte, culpabilité, ~~paradoxalement d'insécurité mais~~ aussi, (défense)

**Anhédonie** : perte d'intérêt pour les activités et les autres significatifs (détachement, éloignement)

**Autres troubles associés** : cpt imprudent ou autodestructeur, hypervigilance, sursaut exagéré, difficultés de concentration, mémorisation, remémoration, trouble du sommeil, troubles alimentaires

## B. Conséquences traumatiques de la pratique prostitutionnelle

*Ce qui est décrit par les PP :*

**LA DECORPORALISATION (Trinquard, 2002)**

*= une manifestation extrême de la dépersonnalisation*

**FACTEUR CAUSAL : PROSTITUTION = effractions corporelles répétées et régulières**

### *Schéma corporel*

Représentation consciente de la physiologie, de la posture et des mouvements du corps humain donnée par les sens (= universelle et stable)

Désinvestissement psychique des sensations :

- Mode « on » : troubles sensitifs (hypoesthésie / anesthésie)
- Mode « off » : sensibilité subnormale

### *Image du corps*

= Représentation + ou - consciente de mon corps vécu/habité par ma subjectivité (= singulière et évolutive) Clivage (séparation)

- Corps subjectif prostitué (désubjectivé = corps-chose, sans sujet dedans) Corps subjectif privé

**Décorporalisation : Désinvestissement plein et complet du corps propre pour s'adapter aux effractions. A pour conséquence l'incapacité à prendre soin de soi et de sa santé (ATTENTION : relatif, cf Maes, 2018 et "Éolix")**

- Séparation nette entre prostitution et reste de la vie ( 2 noms, apparences, personnalités, sensations ... )
- Corps subjectif privé est hypersensible (mode on), au pt de ne pas supporter le froid, le chaud, le contact... Corps subjectif prostitué ne ressent "rien" (mode off), seuil de tolérance ++ à la douleur > car la psyché n'habite / ne vit plus son corps (corps totalement désinvesti)
- Désinvestissement tel que différenciation tarifaire des différentes parties du corps (il n'est plus qu'un agrégat d'objets à valeur marchande, inhérents à l'activité prostitutionnelle, dont l'esprit doit se détacher pour se protéger)

## *B. Conséquences traumatiques de la pratique prostitutionnelle*

### *CONSEQUENCES SANITAIRES*

- Lésions traumatiques (ecchymoses, hématomes, fractures...) IST, grossesses non désirées et/ ou à risque, IVG sauvages Mauvaise hygiène de vie (troubles du sommeil, de l'alimentation, de l'hygiène corporelle) Prise de toxiques (overdoses, coma éthyliques, transmissions de maladies...) Idées suicidaires, TS et passage à l'acte auto- agressif
- (scarifications, TS) +++ (vs population générale) Espérance de vie réduite (autour de 35 ans) 1ère cause de décès : violence
- 
- 

*Accès au soin TRES compliqué* : emprise, dépendance au proxénète, fugues (mobilité ++)  
PTSD, déni du vécu prostitutionnel et victimaire...

### *CONSEQUENCES SOCIO-ECONOMIQUES*

- Déscolarisation précoce > pas de diplôme, reprise d'étude difficile (violences impacte les capacités cognitives/ intellectuelles ++) 3/4 sont susceptibles de vivre sans domicile fixe à un moment de leur parcours
- Difficultés globales d'insertion socio-professionnelles (accès au logement, projet professionnel, assainir les relations familiales d'origine, fonder une famille à soi...) ...

# IV. Repérer, protéger, orienter

## 1 REPÉRER

### REPÉRER LES SIGNES D'UNE ACTIVITÉ PROSTITUTIONNELLE



- ▶ **TRAUMATISMES PHYSIQUES :** ecchymoses, cicatrices, tatouages, automutilations ou tout autre signe physique avec parfois tentative de dissimulation
- ▶ **ADDICTIONS,** signes d'intoxication (drogues, alcool, médicaments)
- ▶ **FUGUE,** rupture familiale, isolement social, déplacements fréquents dans d'autres villes
- ▶ **DEMANDE DE DÉPISTAGE D'INFECTION SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLE, D'UNE GROSSESSE OU DEMANDE D'IVG**
- ▶ **HYGIÈNE INHABITUELLE :** douches très fréquentes ou absence de toilette quotidienne
- ▶ **RAPPORT AU CORPS INADAPTÉ,** langage cru, évocation de relations sexuelles dégradantes sur un ton indifférent, utilisation d'une terminologie inadaptée pour son âge
- ▶ **USAGE INTENSIF DES MOYENS DE COMMUNICATION,** échanges avec des inconnus sur les réseaux sociaux, usage permanent du téléphone
- ▶ **CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT :** agressivité, colères, irritabilité, impulsivité, hyperactivité, dépression, pleurs fréquents, comportements régressifs, faible estime de soi, tentatives de suicide, comportements autodestructeurs, anxiété, peurs, paniques, phobie, troubles du sommeil
- ▶ **POSSESSION DE SOMMES D'ARGENT INEXPLIQUÉES,** train de vie onéreux, objets ou cadeaux de provenance incertaine ou inexpliquée
- ▶ **VÊTEMENTS** de rechange, codes vestimentaires hypersexualisés ou au contraire présentation de manière négligée
- ▶ **DIFFICULTÉS SCOLAIRES :** déscolarisation, décrochage scolaire, absences inexpliquées, inattention, oublis, incapacité à se concentrer, difficultés d'apprentissage

### REPÉRER LES FACTEURS DE VULNÉRABILITÉ



- ▶ **EXPÉRIENCES DE VICTIMATION :** antécédents de violences sexuelles, physiques, émotionnelles, négligence
- ▶ **ENVIRONNEMENT FAMILIAL DYSFONCTIONNEL :** négligence émotionnelle, témoin de violences familiales, de conflits parentaux, de criminalité, manque de supervision parentale, parent souffrant de troubles mentaux ou toxicomanes, mineur placé
- ▶ **COMPORTEMENTS SEXUELS À RISQUE :** précocité du premier rapport sexuel, partenaires sexuels multiples, exposition à la pornographie
- ▶ **SANTÉ MENTALE DÉGRADÉE :** mauvaise image de soi, dépression, désespoir, solitude, impulsivité, naïveté
- ▶ **COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES :** conduites à risque, consommation de drogues et d'alcool, fugues
- ▶ **DIFFICULTÉS RELATIONNELLES :** isolement social, en conflit permanent, difficultés à se protéger de relations toxiques, manque de soutien social

## 2 PROTÉGER

### SIGNALER

Toute personne mineure en situation de prostitution, même occasionnellement, est en danger.

Sa situation doit être portée immédiatement à la connaissance du procureur de la République.

Une copie de ce signalement est adressée à la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) de votre département.

1. Pour obtenir les coordonnées de la permanence du procureur de la République : contacter le tribunal judiciaire ou la cellule d'évaluation, de recueil et de traitement des informations préoccupantes (CRIP) de votre département.

2. Rédiger un écrit décrivant tous les éléments d'inquiétude et l'identité de la personne concernée.

#### L'article 226-14

du code pénal autorise la levée du secret professionnel pour toute personne, médecin ou tout autre professionnel de santé, qui porte à la connaissance du procureur de la République « les privations ou sévices, y compris lorsqu'il s'agit d'atteintes ou mutilations sexuelles, dont il a connaissance et qui ont été infligés à un mineur ».

Signaler même en cas de suspicion.

Les autorités saisies apprécieront les suites à donner.

Si le représentant légal du mineur est déjà informé de la situation, encouragez-le à déposer plainte.

## 3 ORIENTER

### ORIENTER POUR DES EXAMENS COMPLÉMENTAIRES

En cas de lésions physiques et/ou gynécologiques, de symptômes toxiques

▶ URGENCES / URGENCES PÉDIATRIQUES / UAPED

En cas de nécessité de recueil de preuves médico-légales (lésions physiques, traces biologiques ADN...)

▶ UAPED / UMJ

En cas de risque suicidaire

▶ URGENCES / CONSULTATIONS DE PÉDOPSYCHIATRIE / CMPP / MAISON DES ADOLESCENTS

Pour + de détail, prendre connaissance des grilles de repérage proposées par :  
• l'ECPAT  
• ACPE

**PHAROS :** Signaler un contenu illicite sur internet <https://www.internet-signalement.gouv.fr/PharosS1/>

**DISRUPT :** dispositif d'interruption de diffusion de contenus intimes <https://www.pointdecontact.net/disrupt/>

119 Enfance en danger

301 Aide aux jeunes victimes numériques (E-enfance) <https://e-enfance.org/le3018/>



## V. Accompagner

### Obstacles à l'accompagnement :

- **Côté Mineur.es :**

**Ne se perçoit pas comme** : se décrit comme un.e “escort”, utilise le vocabulaire du **prostitué.e** du travail pour qualifier son activité + biais cognitif : impression de contrôle, liberté, autonomie, émancipation... = Réalité légale vs réalité psychique (“Victime absolue” aux yeux de la loi, “auteur/agentivité” à leurs yeux)

**1 mineur/2 reconnaît des aspects positifs à prostitution** : l'autonomie financière ( 81,9% ), besoin d'affection et d'attention (26%), sentiment de reprendre le contrôle de sa vie (25%), d'appartenir à un groupe (19,4%) et d'être considéré comme un adulte (12,5%) **Contact difficile** : (effet du PTSD + enjeux de la situation prostitutionnelle)

**Déni de leur situation de prostitué.e** : pas en demande d'aide, peu coopératifs, opposition, mise en échec de l'accompagnement...

~~Mécanismes mémoire + analyse inopérants~~ : propos imprécis, changeants, incohérents (pas crédibles, tendance au mensonge...)

Détachement émotionnel (pas conscience de la gravité, ne discerne pas le bien et le mal), méfiance envers les adultes, irritables, agressifs, comportements autodestructeurs, fugues...

**Addiction au danger** : mineur.e se sent mieux dans situation de danger que dans un contexte sécurisant (anesthésie s'estompe, stress, souffrance psychique + physique reviennent. Solution : provoquer un pic de stress pour s'anesthésier (disjonctions) à nouveau : conduites à **risque**, **Forced de l'emprise** xénète Mécanisme très puissant. Il faut parfois des années pour s'en défaire...

# V. Accompagner

## Obstacles à l'accompagnement :

*La crainte du renoncement, de l'inconnu et de l'échec*  
Prostitution = univers familial + biais faire cognitif (impression de liberté, émancipation, de groupe social leur généralisé d'argent...) VS parcours

professionnelle, isomorphisme avec pratique prostitutionnelle, d'incorporer (rendre) une formation, obéir aux prof, retrouver un rythme, vivre avec moins de ressources... ) > Abandon de la pratique prostitutionnelle = vécu comme une épreuve + qu'une solution (doutes, appréhension ++)

## • Côté professionnels

*Problématique ultra complexe* (hétérogène, invisible, systémique... et transversale : sociologie, psychologie, judiciaire, économie, politique, histoire ...)  
*Problématique violente et taboue* (mineur.es + violences sexuelles) avec une empreinte idéologique forte (suscite les passions, les positionnements politiques, éthiques, les jugements, la minimisation, le déni, la sidération, la panique, le risque de traumatisme vicariant...)  
*Impression d'être démunis/ déstabilisés*

face à l'absence de moyens/ outils pour repérer, intervenir efficacement, mettre à l'advis, réaliser, garantir la sécurité du mineur.e, absence de réponses institutionnelles et politiques ...)  
*Découragement*

face au caractère protéiforme des schémas prostitutionnels, au cpt chaotique, incompréhensible des mineur.es...

*Sentiment majeur d'échec* de leur mission première, *d'impuissance et de culpabilité*

## V. Accompagner

### *Favoriser l'accompagnement :*

#### *Prendre conscience et "accepter" :*

- La complexité du phénomène Les
- obstacles de l'accompagnement Les
- dispositifs carencés
- Que les idéaux professionnels soient malmenés La nécessité du deuil de t
- l'omnipotence La nécessité d'avoir des
- ambitions humbles dans la PEC

#### *Se concentrer sur les aspects que l'on peut "contrôler" (proactivité) :*

- L'information (collègues, parents, jeunes...) La
- prévention (aborder la prostitution dans le discours, ateliers, documents...) La formation (se
- rapprocher des associations qui dispensent des formations, s'imprégner et diffuser les guides à destination de professionnels disponibles sur le net) s

Les volets de la PEC (ESA, éducation aux RS, habiletés sociales...) Création d'outils en équipe/supervision (grille de repérage, trame d'entretien pour

aborder des situations sous-jacentes, protocole de signalement judiciaire, "protocole" de prise en

charge d'une crise d'angoisse, d'une tentative de suicide, de la période de dilemme, programme d'éducation à la vie affective et sexuelle ...)

## V. Accompagner

*Favoriser l'accompagnement :*

### *Accompagnement forcément pluridisciplinaire :*

- Educatif
- Médical
- Psychologique
- Judiciaire
- Social ...

> *INTERCONTENANT (Ciavaldini)*

### *Accompagnement contenant et cadrant*

- Contenant : sécurisant, stable, cohérent, prévisible, protecteur... Cadrant : Lois, interdits, limites, règles, conséquences institutionnelles ou judiciaires si pas respectées = claires et portées à l'unisson en équipe

> Avoir en tête que mineur.e est en danger (a besoin de protection) mais peut aussi être dans la transgression (manipulation, agressivité, fugue...) ou devenir auteur.e (a besoin d'un cadre)

### *Ne pas rester*

#### *seul.e*

- Intervision/supervision Rencontres
- interprofessionnelles, interinstitutionnelles Utiliser le numéro d'appel/tchat gratuit du 119, du 3018... Contacter les associations spécialisées >
- Annuaire national :

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/associations-de-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/associations...>

# Ressources

## ***Pour s'informer sur les violences sexuelles en général***

:  
[violences-sexuelles.info](https://violences-sexuelles.info)

## ***Pour s'informer sur la TEH et l'exploitation sexuelle :***

<https://ecpat-france.fr/exploitation-sexuelle-des-enfants/>

<https://www.lapiaule.ca/exploitation-sexuelle/exploitation-sexuelle/>

<https://association-cvm.org/> [https://www.acpe-](https://www.acpe-asso.org/)

[asso.org/\\_files/ugd/f27a46\\_40fe7a8eb5584b6db75cc2efdfdc15f6.pdf](https://www.acpe-asso.org/_files/ugd/f27a46_40fe7a8eb5584b6db75cc2efdfdc15f6.pdf)

## ***Pour s'informer sur le parcours de sortie de la prostitution et l'insertion sociale et professionnelle (majeur.es)***

<https://solidarites.gouv.fr/parcours-de-sortie-de-la-prostitution-et-aide-linsertion-sociale-et-professionnelle-afis>

## ***Plan de lutte contre la prostitution des mineur.es :***

<https://solidarites.gouv.fr/rapport-du-groupe-de-travail-sur-la-prostitution-des-mineurs>

[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp-lutte\\_contre\\_la\\_prostitution\\_des\\_mineurs.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/dp-lutte_contre_la_prostitution_des_mineurs.pdf)

***Plan de lutte contre l'exploitation et la TEH :*** <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/sites/efh/files/2023-12/Dossier-de-Presse-Plan-de-lutte-contre-exploitation-et-traite-des-etres-humains-2024-2027.pdf>

## ***Rapports "référence" sur la prostitution des mineur.es en France***

:  
***Groupe de travail interministériel, 2021 :*** [Centre-de-victimologie-pour-filles-rap-2022.pdf/280745.pdf](https://www.centre-de-victimologie-pour-filles-rap-2022.pdf)

***09/synthese-rapport-promifrance-cv.pdf :*** [https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2022-](https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2022-09/synthese-rapport-promifrance-cv.pdf)

## ***Observatoire national de la protection de l'enfance, 2022 :***

[https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt\\_proteger\\_les\\_enfants\\_et\\_les\\_ados\\_de\\_la\\_prostitution\\_2\\_0.pdf](https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/dt_proteger_les_enfants_et_les_ados_de_la_prostitution_2_0.pdf)

## ***Autres rapports :***

### ***Enquête Fédération des acteurs de la solidarité, 2019***

[https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Enquete\\_Prostitution\\_Octobre\\_2019.pdf](https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/09/Enquete_Prostitution_Octobre_2019.pdf)  
***Rapport ACPE, 2020-2021 :*** [https://www.acpe-asso.org/\\_files/ugd/f27a46\\_d5c3fc1353ab4b58be5fa4d119619c00.pdf](https://www.acpe-asso.org/_files/ugd/f27a46_d5c3fc1353ab4b58be5fa4d119619c00.pdf)

### ***Guides pour les professionnels (compréhension, repérage, contacts ...)***

<https://association-cvm.org/public/media/uploaded/pdf/guide-professionnels-promifrance-prostitution-mineurs-cvm-2022.pdf> <https://ecpat-france.fr/www.ecpat-france/wp-content/uploads/2022/06/liste-dindicateurs-de-reperage-et-didentification.pdf>

[https://www.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2023-02/guide\\_accompagnement\\_professionnels\\_loire\\_atlantique\\_2023-02-20\\_13-49-58\\_345.pdf](https://www.loire-atlantique.fr/upload/docs/application/pdf/2023-02/guide_accompagnement_professionnels_loire_atlantique_2023-02-20_13-49-58_345.pdf)

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/content/download/50571/334568/file/Guide%20prostitution.pdf>

Eduscol : Focus : prévention de la prostitution des mineurs

### ***La mallette pédagogique sur la prostitution de mineur :***

<https://association-cvm.org/former/nos-mallettes-pedagogiques/la-mallette-pedagogique-sur-la-prostitution-de-mineur>

### ***Le michtomètre :***

[https://www.acpe-asso.org/\\_files/ugd/f27a46\\_9d62ea087b294e5f99a850834830e275.pdf](https://www.acpe-asso.org/_files/ugd/f27a46_9d62ea087b294e5f99a850834830e275.pdf)

### ***Guide pour les parents :***

[https://www.acpe-asso.org/\\_files/ugd/f27a46\\_2761b80a162147ee80c7158070ffc9d3.pdf](https://www.acpe-asso.org/_files/ugd/f27a46_2761b80a162147ee80c7158070ffc9d3.pdf)

## Bibliographie :

- Clément, É. (2015). Les hésitations du droit français sur la prostitution des majeurs: Étude à l'occasion de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel (AN n° 1437). **Revue de science criminelle et de droit pénal comparé**, 4, 813-825. <https://doi.org/10.3917/rsc.1504.0813>
- Crémière, M. (2017). La prostitution et l'exploitation sexuelle des mineurs en France. *Journal du droit des jeunes*, 368-369-370, 75-80. <https://doi.org/10.3917/jdj.368.0075>
- Fondation Scelles (2019). *Note d'expertise de l'observatoire : L'état de stress post-traumatique (ESPT) chez les personnes prostituées* [https://crides.fondationscelles.org/pluginfile.php/155/mod\\_resource/content/6/note\\_d\\_expertise\\_etat\\_stress\\_post\\_traumatique.pdf](https://crides.fondationscelles.org/pluginfile.php/155/mod_resource/content/6/note_d_expertise_etat_stress_post_traumatique.pdf)
- Maes, R. (2018). Les prostitutions – pour une approche ethnographique du trauma. *Cahiers de psychologie clinique*, 50, 133-150. <https://doi.org/10.3917/cpc.050.0133>
- Trinquart, J. (2002) *La décorporalisation dans la pratique prostitutionnelle : un obstacle majeur à l'accès aux soins* <http://ecvf.online.fr/IMG/pdf/Trinquart.pdf>
-

Le Centre Ressource Régional pour Auteurs de Violences Sexuelles (CRAVS Alsace) est un dispositif sanitaire et d'intérêt général au service des professionnels des champs sanitaire, social, éducatif, judiciaire..., mais aussi pour les personnes sous main de justice et pour le grand public.

Il est rattaché par sa plateforme Sud au pôle 8/9 du CH Rouffach (Dr Mihaiela TOMSA, cheffe de pôle) et au CHRU de Strasbourg par sa plateforme Nord (Pr Gilles BERTSCHY, chef de pôle).

### NOS MISSIONS :

#### Coordination/ impulsion du travail en réseau (santé-social-justice-éducatif)

- Information sur le réseau des professionnels
- Réunions d'échanges thématiques entre les professionnels du réseau

#### Lieu de soutien et de recours clinique

- Appuis techniques
- Echanges cliniques et supervisions

#### Formation /enseignement /recherche /expertise

Formations, enseignements, soirées débats /conférences, séminaires, congrès, ...

#### Actions de prévention / Documentation

- Mise à disposition de références bibliographiques
- Actions de prévention (milieu scolaire, éducatif, etc.)

#### Prise en charge des situations dites complexes et coordination des injonctions de soins pour AVS et auteurs de violences graves

### NOTRE EQUIPE SE COMPOSE :

MÉDECINS PSYCHIATRES

PSYCHOLOGUES

INFIRMIERS

CADRES DE SANTÉ

SECRÉTAIRES

### COORDONNÉES

#### CRAVS 68

Email : cravs68alsace@ch-rouffach.fr

Tél : 03.89.78.78.38

Responsable : Dr Drifa WIRRMANN

Email : d.wirrmann@ch-rouffach.fr

#### CRAVS 67

Email : cravs67alsace@chru-strasbourg.fr

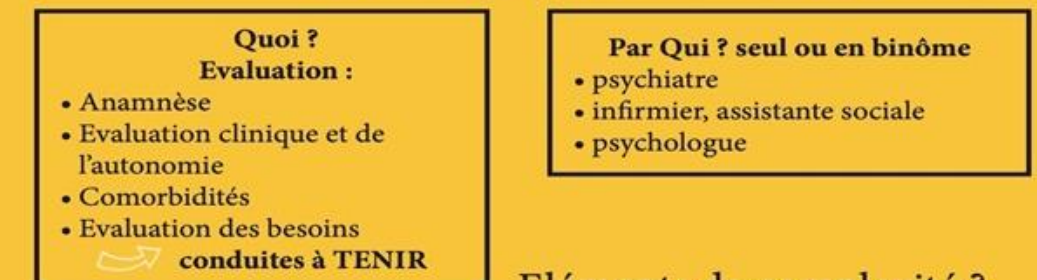
Tél : 03.88.11.62.16

Responsable : Dr J. Georges ROHMER

Email : jean-georges.rohmer@chru-strasbourg.fr

Prise en charge des situations complexes (justice, santé, éducatif, social, famille)  
Trajectoire de soins des auteurs de violences sexuelles (AVS)

#### 1. Accueil : recherche d'éléments de complexité



#### 2. Orientation



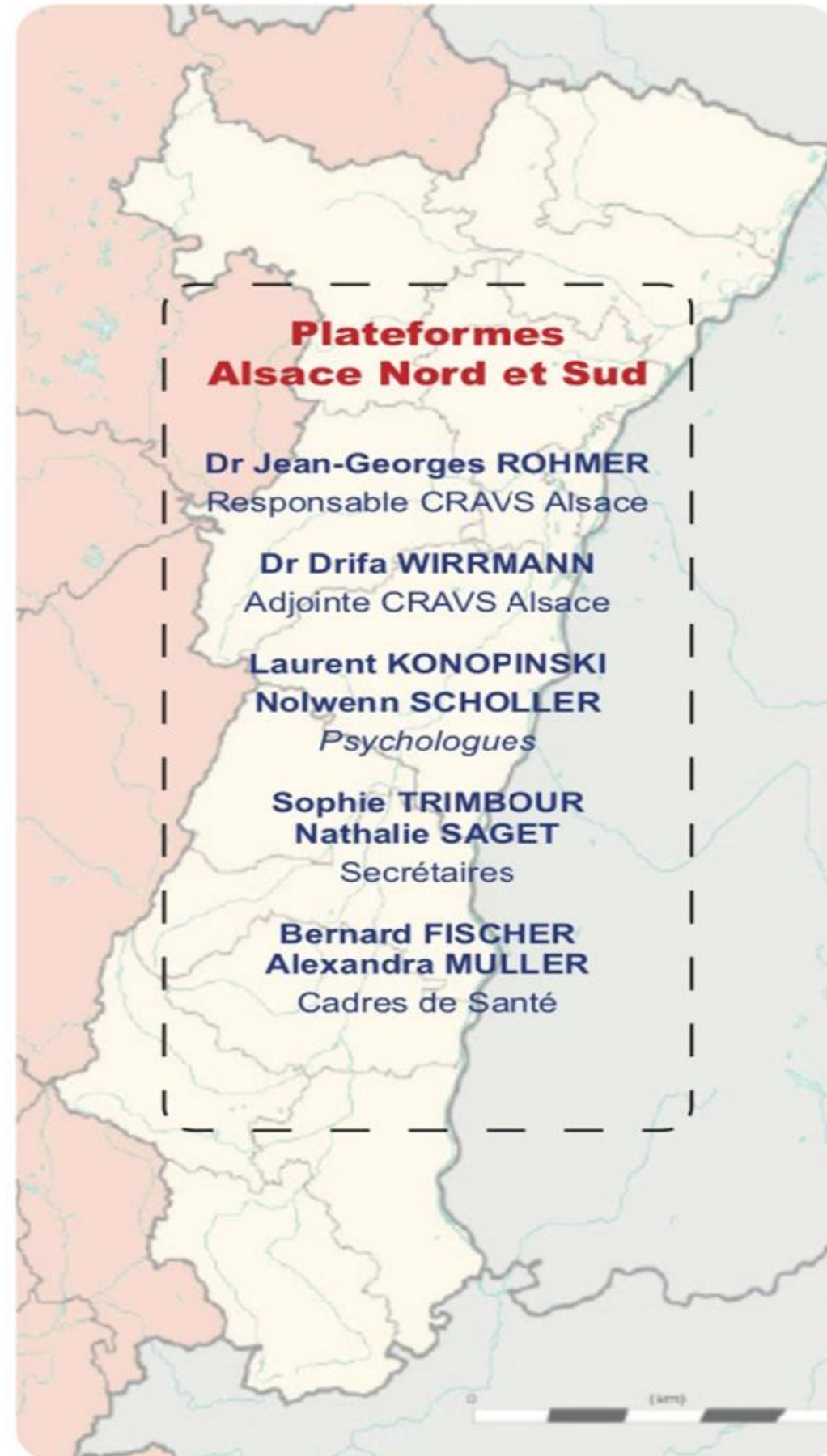
Y-a-t'il stabilisation de l'état? SI OUI

#### 3. Prise en charge



## HISTORIQUE

- 1996 : création de l'Association pour la Recherche et le traitement des Auteurs d'Agresions Sexuelles (A.R.T.A.A.S)
- 17 juin 1998 : loi n° 98-468 relative à la prévention et à la répression des infractions sexuelles ainsi qu'à la protection des mineurs
- 2005 : le plan de santé mentale prévoit la création de centres ressources d'aide aux traitements des auteurs de violences sexuelles
- 13 avril 2006 : circulaire n° 2006-168 relative à la prise en charge des auteurs de violences sexuelles et à la création de centres ressources interrégionaux pour le suivi des auteurs de violences sexuelles
- 8 août 2008 : circulaire n° DHOS/F2/F3/F1/DSS/A1/2008/264 qui prévoit la régionalisation des centres ressources
- 2010 : création du CRAVS Alsace



Service communication - Janvier 2022 - PL-COM-63 v9 - Ne pas jeter sur la voie publique



**Dr Jean-Georges ROHMER**  
Responsable CRAVS ALSACE  
[jean-georges.rohmer@chru-strasbourg.fr](mailto:jean-georges.rohmer@chru-strasbourg.fr)

**Dr Drifa WIRRMANN**  
Adjointe CRAVS ALSACE  
[d.wirrmann@ch-rouffach.fr](mailto:d.wirrmann@ch-rouffach.fr)

### Plateforme Alsace Nord

Hôpitaux  
Universitaires  
de Strasbourg

Pôle de psychiatrie  
et de santé mentale  
1, place de l'Hôpital  
67091 STRASBOURG

Téléphone  
**03 88 11 62 16**

Email  
[cravs67alsace@chru-strasbourg.fr](mailto:cravs67alsace@chru-strasbourg.fr)

### Plateforme Alsace Sud

Centre hospitalier  
de Rouffach  
Pôle 8/9

Centre  
médico-psychologique  
2, rue de la Sinne  
68100 MULHOUSE

Téléphone  
**03 89 78 78 38**

Email  
[cravs68alsace@ch-rouffach.fr](mailto:cravs68alsace@ch-rouffach.fr)



## NOS MISSIONS

- Coordination / impulsion du travail en réseau (santé-social-justice-éducation)
- Lieudusoutienetreccoursclinique
- Formation / enseignement / recherche/ expertise
- Documentation
- Actions de prévention
- Prise en charge pluridisciplinaire des situations complexes et coordination des injonctions de soins

## COMMENT ?

- Information sur le réseau des professionnels
- Réunions d'échanges thématiques entre les professionnels du réseau
- Interventions au sein des institutions
- Formations, enseignements
- Échanges cliniques, supervisions
- Soirées débats-conférences
- Mise à disposition de références bibliographiques
- Actions de prévention (milieu scolaire, éducatif...)
- Evaluations cliniques et criminologiques, groupes de parole, ateliers thérapeutiques
- Avis, orientations techniques

## POUR QUI ?

Tous les professionnels exerçant dans le public et le privé, dans les champs suivants :

- **SANTÉ** : hôpitaux, cliniques, cabinets privés, secteurs psychiatriques et pédopsychiatriques, UCSA, SMPR...
- **SOCIAL** : aide sociale à l'enfance, centres éducatifs, centres d'hébergement, services sociaux...
- **JUSTICE** : magistrats, personnels pénitentiaires, PJJ, SPIP, forces de l'ordre...
- **ÉDUCATION** : rectorat, écoles, collèges, lycées...
- **CHAMP ASSOCIATIF**...
- **TOUT PUBLIC**...